



Non renouvellement contrat medecin attaché non titulaire

Par **franckysmith**, le **29/05/2015** à **13:20**

Bonjour,

Je suis médecin étranger, j'ai acquis la nationalité française, je suis titulaire de la PAE, je suis autorisée à exercer mais je ne suis pas encore inscrite à l'ordre des médecins.

Je ne souhaite pas renouveler mon contrat CDD de six mois (chef de service sexiste et mysogine à l'extrême)... Si l'hôpital me propose un renouvellement et que je le refuse pourrais-je tout de même prétendre à une indemnisation chômage ?

Merci d'avance,

Cordialement.

Par **moisse**, le **29/05/2015** à **18:32**

Bonjour,

[citation]Je suis médecin étranger, j'ai acquis la nationalité française[/citation]

Donc vous n'êtes plus étranger(e).

[citation] que je le refuse pourrais je tout de meme prétendre à une indemnisation chômage ?
[/citation]

Non.

Il ne faut donc pas faire part de votre intention dans l'entourage professionnel et attendre,

pour vous décider, une notification officielle.

Par **franckysmith**, le **30/05/2015** à **15:17**

Ce n'est pas du snobisme : dans le milieu médical c'est ainsi que l'on nous appelle...merci pour la rapidité de la réponse !!